Image not found or type unknown

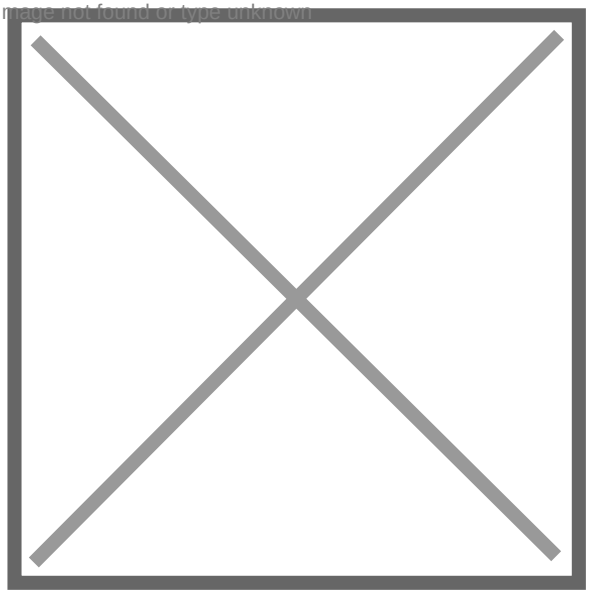

Invitation a venir maison justice

Par **Fairy**, le **13/09/2007** à **15:42**

Bonjour,

je suis allée demander conseil à un médiateur pour un différent.

j'ai demandé des conseils sur les procédures a suivre ect car cela commence a trainer.

le médiateur m'a dit qu'il ferai le necessaire avec cette personne pour la convoquer et mettre les points sur les i pour qu'elle comprenne qu'il ne faut pas faire ce qu'elle fait ... Et, j'ai reçu un courrier m'invitant a venir à une conciliation.

Est ce qu'a mon travail mon employeur est obligé de me laisser y aller sur mon temps de travail sur présentation de la convocation ? (mon employeur est au courant de mon problème)

Ou dois je prendre des heures de récupération pour y aller ? (si je prends des heures de récupération, est t'il obligé de m'accorder de poser ma récupération ce jour présicément pour me permettre d'aller à ma convocation ?

merci

Par **Jurigaby**, le **13/09/2007** à **17:40**

Bonjour.

Le principe même d'une conciliation, c'est quoi? Benh..La conciliation justement. Comment

voulez vous concilez deux personnes qui refusent de se voir?!?

Concernant le jour ou vous devez vous rendre au palais, vous devrez sans doute prendre un jour de repos mais pour le coups, et n'étant pas expert en droit du travail, je peux me tromper.

Par **maitreiledefrance_old**, le **15/09/2007** à **16:41**

bonjour

le mieux serait de faire part de votre difficulté au médiateur sur la date d'entrevue

mais vous serez obligé d'etre en présence de l'autre principe meme de la conciliation

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés